



Séparation union libre logement

Par **STEPH1807**, le **08/08/2013** à **16:32**

Bonjour, j'aimerais savoir quels sont mes droits lors d'une séparation ni mariés ni pacsés. Nous avons 2 enfants, il est au chômage depuis 6 mois et ne cherche pas d'emploi. Je paye donc le loyer et l'ensemble des factures. Malheureusement il n'a nulle part où aller (ni famille ni amis). Je ne supporte plus de vivre sous le même toit. Avez-vous des conseils à me donner sachant que le bail est à nos deux noms, puis-je tout de même le mettre dehors ?
merci

Par **Lag0**, le **08/08/2013** à **17:01**

Bonjour,
Le bail étant aux 2 noms, le logement est autant chez lui que chez vous. Vous ne pouvez pas "le mettre dehors" ! Il faudrait qu'il parte de lui-même et donne son congé au bailleur.

Par **cocotte1003**, le **08/08/2013** à **17:38**

Bonjour, attention vous devez avoir une clause de solidarité pour le paiement du loyer et des charges. Si c'est vous qui partez et qu'il ne paye pas, vous serez sollicitée, cordialement

Par **STEPH1807**, le **09/08/2013** à **09:43**

je n'ai donc aucun recours à moins qu'il parte de lui même !! sachant que je finance toutes les dépenses il ne partira jamais !